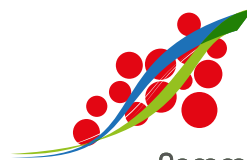


AinCerdon, *Mag'*

Le magazine de
l'intercommunalité



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes



Champs de coquelicots - Neuville-sur-Ain

N°12

Juin 2026

Nouvelle gouvernance

**Les nouveaux
élus**

P.4

**Budget
2025**

P.8

**Les
projets**

P.9

**Tourisme
dans l'Ain**

P.16



Par **ANGIE AIME**
PRÉSIDENTE
Communauté de communes
Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

Notre communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'installe aujourd'hui avec une nouvelle équipe à la disposition des communes.

Une présidente et sept vice-présidences portent une ambition claire et simple : poursuivre le développement du territoire avec engagement, proximité et esprit collectif.

C'est entourés de tous les maires du territoire que nous tenons à adapter nos projets aux réalités des communes et de leurs identités propres. Un fil conducteur nous guidera durant ce mandat et nous rappellera qu'une communauté de communes doit, avant tout, être là au service de son territoire. Il y a des sujets que nous devons porter pour protéger notre environnement (transition écologique, plan alimentaire territorial) mais aussi pour le rendre attractif pour ses propres habitants (mobilité, développement économique) et pour les visiteurs de plus en plus nombreux (tourisme).

Dans un contexte où les collectivités doivent relever de nombreux défis, nous faisons le choix du dialogue, de l'écoute et de l'action. La force de notre communauté de communes réside dans sa capacité à unir les énergies, mutualiser les compétences et construire des réponses adaptées aux réalités de terrain. Nous avons un devoir de répondre aux obligations nationales et de nous adapter à un urbanisme local changeant, mais tout cela, nous souhaitons le maîtriser en étant partie prenante au sein des organismes régulant et ordonnant ces orientations.

L'équipe élue ne négligera aucune compétence et œuvrera en étroite collaboration avec les agents techniques pour que les services proposés soient à la hauteur de vos attentes ; en matière d'accueil enfance et petite-enfance, sur le le transfert des compétences eau et assainissement collectif intervenu au 1er janvier 2026, pour la gestion de vos déchets, et bien d'autre. C'est un travail de longue haleine, mené par les équipes précédentes et dont nous prenons le relais, accompagnés par l'expertise des agents que vous croisez pour certains d'entre eux régulièrement dans vos communes.

L'engagement que j'ai pris le 16 avril 2026 auprès des maires de vos communes a été celui de coopérer et décider ensemble dans l'intérêt commun, d'installer une gestion transversale, d'être présente sur vos lieux de vie, de déployer tout ce que vos territoires ont à offrir. Prendre la parole de vos élus pour l'apporter aux intercommunalités voisines et auprès des services de l'Etat, c'est ainsi que notre Communauté de communes comptera davantage dans les décisions qui la concerne et pour le développement économique, touristique et paysager de demain.

Bien entendu, nous n'oublierons pas de communiquer efficacement et régulièrement sur les événements auxquels vous pourrez vous rendre, car un territoire se définit avant tout par sa force participative et son pouvoir de fédérer, et c'est ce que nous souhaitons faire : venir aussi à vous.

Vous pouvez compter sur toute l'équipe et moi-même pour défendre et mettre en lumière notre si beau territoire !

A bientôt dans vos communes

OTTE

— Sommaire

PRÉSENTATION DES ÉLUS	4
LES ÉQUIPES DE LA CCRAPC	6
LE BUDGET	8
LES PROJETS	9
LE TOURISME	16
DU CÔTÉ DES COMMUNES	18

L'actualité de la
Com Com Rives de l'Ain –
Pays du Cerdon sur

**Panneau
Pocket**

Recherchez et
mettez en favori "CC
Rives de l'Ain – Pays
du Cerdon"





100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Retrouvez nous aussi
sur nos réseaux



PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS

À l'issue de l'installation des instances communautaires, la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon présente son nouvel exécutif ainsi que les délégations confiées à chacune des vice-présidences.



Présidente

Angie AIME



1^{er}

Vice-Président

Christophe FOURNIER
Environnement et
déchets, Contrat de
Réussite de la
Transition Ecologique
(CRTE)



2^{ème}

Vice-Président

Éric CASAMASSA
Développement
économique et
touristique,
Agriculture et
Alimentation (Plan
alimentaire territorial)



3^{ème}

Vice-Président

Bernard MAROQUENNE
Urbanisme, Habitat,
Plan paysage et
Plan santé



4^{ème}

Vice-Président

Georges CURT
Eau – Assainissement
et Voirie



5^{ème}

Vice-Président

Juvénal TURPIN
Accessibilité, Mobilité,
Bâtiments, et
rénovation
énergétique



6^{ème}

Vice-Présidente

Marjorie TAVEL
Social, Cohésion,
emploi, Attractivité
du territoire et
Communication



7^{ème}

Vice-Présidente

Fabienne CHARMETANT
Enfance, Petite Enfance,
accompagnement à la
parentalité et
Ressources humaines



— Le Bureau communautaire, Présidence et vice-présidence

Il est composé de la présidente, des vices-présidents ainsi que huit autres membres, qui sont les maires.

AIME Angie - Présidente - PONT D'AIN
 FOURNIER Christophe - 1^{er} VP, Maire de PONCIN
 CASAMASSA Éric - 2^{ème} VP, Maire de CERDON
 MAROQUENNE Bernard - 3^{ème} VP, Maire de SAINT-JEAN-LE-VIEUX
 CURT Georges - 4^{ème} VP, Maire de NEUVILLE SUR AIN
 TURPIN Juvénal - 5^{ème} VP, Maire de BOYEUX-SAINT-JÉRÔME
 TAVEL Marjorie - 6^{ème} VP, PONT D'AIN

CHARMETANT Fabienne - 7^{ème} VP, Maire de PRIAY
 PERRET Yves - Maire de CHALLES LA MONTAGNE
 MONGHAL Frédéric - Maire de JUJURIEUX
 COQUILLE Thierry - Maire de LABALME
 TERRAL Louis - Maire de MÉRIGNAT
 BOURDEAUDUCQ Vincent - Maire de PONT D'AIN
 DE VECCHI Béatrice - Maire de SAINT-ALBAN
 BATAILLE Jérémy - Maire de SERRIÈRES SUR AIN
 CHOLVY Anne - Maire de VARAMBON

— Le conseil communautaire

TURPIN Juvénal - BOYEUX SAINT JEROME
 CASAMASSA Éric - CERDON
 ROLAND Guy - CERDON
 PERRET Yves - CHALLES LA MONTAGNE
 MONGHAL Frédéric - JUJURIEUX
 CURTINE Nathalie - JUJURIEUX
 DESCHAMPS Nadège - JUJURIEUX
 BOYER Sébastien - JUJURIEUX
 BROYER Joël - JUJURIEUX
 COQUILLE Thierry - LABALME
 TERRAL Louis - MERIGNAT
 CURT Georges - NEUVILLE SUR AIN
 BOURDEAU Pierre-François - NEUVILLE SUR AIN
 THOINON Catherine - NEUVILLE SUR AIN
 SICARD Alain - NEUVILLE SUR AIN
 FOURNIER Christophe - PONCIN
 JOSSERAND Christelle - PONCIN
 BOUCHON Dominique - PONCIN
 MUIA Jean-Christophe - PONCIN

BOURDEAUDUCQ Vincent - PONT D'AIN
 AIME Angie - PONT D'AIN
 DUMOLARD Frédéric - PONT D'AIN
 TAVEL Marjorie - PONT D'AIN
 PERNETTE Anthony - PONT D'AIN
 DESBANS Mariane - PONT D'AIN
 CHARMETANT Fabienne - PRIAY
 RODEMET Wilfried - PRIAY
 TEYSSIER Eric - PRIAY
 MAJORCZYK Gilles - PRIAY
 DE VECCHI Béatrice - SAINT-ALBAN
 MAROQUENNE Bernard - SAINT-JEAN-LE-VIEUX
 JACQUET Martine - SAINT-JEAN-LE-VIEUX
 MONNET Sylvain - SAINT-JEAN-LE-VIEUX
 DARME FRITZ Sylvie - SAINT-JEAN-LE-VIEUX
 BATAILLE Jérémy - SERRIERES SUR AIN
 CHOLVY Anne - VARAMBON
 DURUAL Jean-Claude - VARAMBON

— Le conseil communautaire (suppléants)

CARUSO Sandra - BOYEUX-SAINT-JEROME
 BARBARET Alexandre - CHALLES LA MONTAGNE
 THOUBILLON Lisa - LABALME

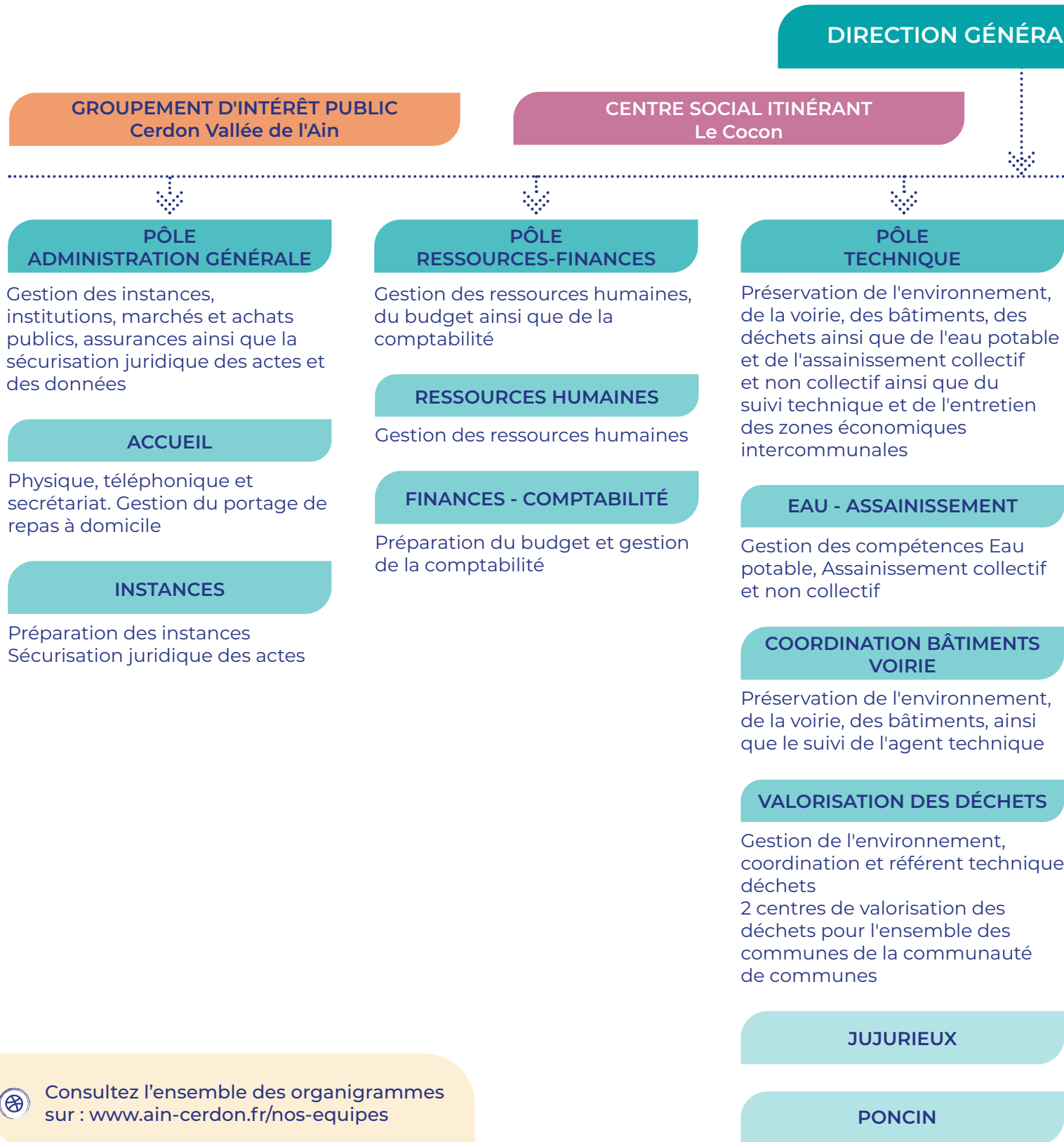
SOIGNAT Laurent - MÉRIGNAT
 L'HUILLIER Jérôme - SAINT-ALBAN
 OLIVIER Romain - SERRIERES SUR AIN



L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Ensemble, au service du territoire

102 agents travaillent avec engagement pour faire vivre les services de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon. Organisés en cinq pôles de compétences, ils mettent leurs compétences en commun pour un territoire solidaire, dynamique et tourné vers demain. En relation étroite avec le GIP et le Cocon, la communauté de communes oeuvre pour le rayonnement de son territoire, au plus proche de ses habitants.



Consultez l'ensemble des organigrammes sur : www.ain-cerdon.fr/nos-equipes

LE DES SERVICES

COMMUNICATION

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA TRANSITION

Gestion du projet de territoire, du contrat de réussite de la transition écologique ainsi que du développement économique et touristique, du projet alimentaire territorial, de l'adaptation au changement climatique, de la mobilité, de « Petites villes de demain », du Plan Paysage et de la biodiversité, de l'urbanisme, l'habitat et la rénovation énergétique

URBANISME

Instruction urbanisme

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ET ADAPT'AGRI

Gestion du projet alimentaire territorial en coordination avec celui d'Adapt'agri

HABITAT, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET PETITES VILLES DE DEMAIN

Gestion du programme " Petites villes de demain " ainsi que de l'habitat et de la rénovation énergétique

MOBILITÉ

Gestion des mobilités, Contrat de Réussite et de Transition écologique

PÔLE ENFANCE-FAMILLES

Gestion des établissements d'accueil du jeune enfant, des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi que du relais petite enfance, accompagnement à la parentalité

PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL - LA MAISON FRIMOUSSE

Établissement d'accueil du jeune enfant à Saint-Jean-le-Vieux

MULTI ACCUEIL - FA'BULETTE

Établissement d'accueil du jeune enfant à Poncin

MULTI ACCUEIL - LES PTITS LOUPS

Établissement d'accueil du jeune enfant à Pont d'Ain

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Lieu d'information, d'accueil et d'animation à destination des parents et des assistants maternels, des professionnels de la petite enfance de l'accueil individuel

ENFANCE

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE "AU PAYS DES ZA'MI" - JUJURIEUX

Accueils périscolaires de Cerdon, Labalme, Neuville-sur-Ain, Poncin, Saint-Jean-le-Vieux et Jujurieux

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE "LES ENFANTS DO" - PONT D'AIN

Accueils périscolaires de Priay, Varambon, Pont d'Ain (Blanchon, Centre)

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

La situation financière de la collectivité reste saine malgré des marges de manoeuvre réduites en raison du contexte économique général.

L'exercice 2025 est clôturé avec un résultat positif de **3 095K€** après financement des investissements.

La capacité de désendettement de **2 ans** permet d'envisager la poursuite des investissements ainsi que des projets pour le développement du territoire.

17,7

Le budget prévisionnel 2026 s'élève à un total de près de **17,7 millions d'euros** (investissement et fonctionnement confondus).

SERVICES À LA POPULATION

Actions sociales portées par Le Cocon	241 530€
Portage de repas	167 985€
Petite enfance (3 crèches + RPE)	1 441 363€
Enfance jeunesse (2 ALSH + périscolaire)	1 463 115€
Gestion des déchets	2 842 310€ 738 023€

LES PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Projet Alimentaire Territorial	322 423€ 12 433€
Mobilité	179 740€ 133 000€
Habitat Urbanisme... Opération pour... l'amélioration de l'Habitat	88 200€ 6 887€
Petites villes de demain	48 600€
Plan paysage	29 058€
Développement économique	53 350€
Développement touristique	427 900€

INVESTISSEMENTS

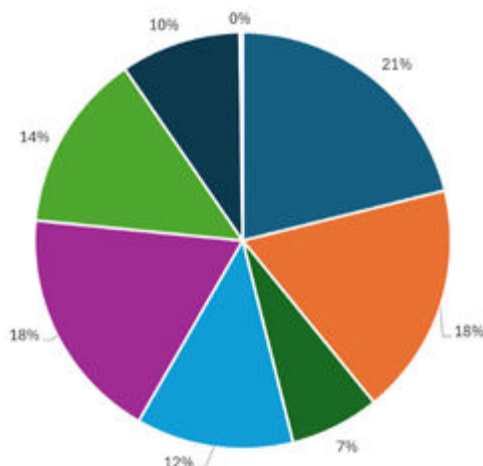
Bâtiments	568 206€
Terrains	150 000€
Voirie- Murs de soutènement	668 000€

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nécessaire au fonctionnement des services	1 174 674€ 69 068€
---	-----------------------

■ Fonctionnement
■ Investissement

Les principales recettes de la communauté de communes



- Autofinancement **3 094 000€**
- Dotations, subventions, CAF et MSA **2 637 000€**
- Impôts sur les ménages (TF, GEMAPI) **1 019 000€**
- Impôts sur les entreprises (CFE, IFER, TASCUM) **1 790 000€**
- Taxe sur les ordures ménagères **2 666 000€**
- TVA reversée (versée par l'Etat) **2 031 000€**
- Facturation des services **1 370 000€**



Pour visualiser l'ensemble des documents budgétaires rendez-vous sur le site internet : www.ain-cerdon.fr/comcom/vie_politique/deliberations

— Conseil communautaire du 05/03/2026

LES PROJETS

MOBILITÉ

Mobilités actives : le vélo

Défi mobilité inter-écoles

Du 1er au 5 juin, les écoles du territoire ont relevé le défi mobilité. Chaque matin, les enfants arrivaient autrement qu'en voiture : à vélo, à pied, en bus ou en covoiturage. Une petite aventure quotidienne qui a animé toute la semaine. À la clé, les classes les plus engagées ont remporté des livres et des gilets de sécurité.

Et si vous faisiez le défi mobilité avec votre enfant en profitant de notre aide à l'achat et à la réparation de vélos ?

La Communauté de communes donne un coup de pouce aux cyclistes du territoire. Que ce soit pour acheter un vélo ou remettre en selle celui qui dormait au garage, chacun peut y trouver son compte grâce à des aides adaptées aux revenus. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la CCRAPC, rubrique mobilité.

Mobilités solidaires : transport du Centre social le Cocon

Depuis janvier 2025, le transport solidaire porté par le Centre social le Cocon tisse des liens sur le territoire. Le principe est simple : mettre en relation un bénévole et une personne ayant besoin d'un trajet ponctuel. En 2025, ce sont déjà 101 trajets réalisés, 3 859 km parcourus, grâce à l'engagement de 20 bénévoles au service de 32 bénéficiaires

Contact : Aurélie ACHARD
Mail : accueil.cslecocon@outlook.fr
Tel : 06 66 41 66 94

Mobilités partagées : covoiturage

Venez rencontrer Karos le 13 juin à l'évènement «Sur un air de familles» à Neuville-sur-Ain !

En septembre 2025, la Communauté de communes a lancé Ain Covoit' Cerdon avec Karos, une nouvelle façon de partager ses trajets au quotidien. Ici, chacun y gagne : le passager ne paie que 0,50 € et le conducteur est rémunéré 2 €. Et pour encourager les débuts, les salariés des entreprises partenaires bénéficient même de 6 mois gratuits. Contactez-nous !

Depuis son lancement, la dynamique est bien là : 400 inscrits, plus de 600 trajets validés et déjà 60 covoitureurs réguliers.

Envie de rejoindre l'aventure ? Il suffit de télécharger l'application Karos



Téléchargez Karos

FRANCE
ATION
VERTE

Ain
Covoit'
Cerdon

LES PROJETS

AGRICULTURE

Des arbres au cœur des fermes : cap sur l'agroforesterie avec le projet ADAPT'AGRI



Photo d'illustration : Plantation de haies en décembre 2025 au GAEC de la Claison à Challes-la-Montagne

Lancé en 2024 dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, le projet ADAPT'AGRI rassemble une vingtaine de producteurs volontaires du territoire autour d'un objectif commun : expérimenter des pratiques agroécologiques pour adapter leurs exploitations aux défis climatiques.

Dans cette dynamique, la CCRAPC a lancé cette année un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier des projets de plantation d'arbres au sein des parcelles agricoles. Onze exploitants ont répondu à l'appel. Dès l'hiver prochain, différentes formes d'agroforesterie seront ainsi mises en œuvre sur le territoire.

Concrètement, les éleveurs planteront des haies et des alignements d'arbres pour offrir ombre et protection contre le vent à leurs troupeaux, améliorant ainsi leur bien-être. Du côté des viticulteurs, certains feront le choix d'implanter des arbres fruitiers au cœur des vignes, renouant avec une pratique traditionnelle tout en diversifiant leur production et en favorisant la biodiversité.

Véritable levier d'adaptation et de résilience, l'agroforesterie contribue aussi à embellir les paysages et à préserver les équilibres naturels. Cette démarche est cofinancée par le Département de l'Ain dans le cadre du Plan Nature.



Rendez-vous sur la chaîne YouTube de la Communauté de Commune Rives de l'Ain Pays du Cerdon ou via le QR code pour découvrir l'ensemble des essais ADAPT'AGRI



**MANGEONS
LOCAL**



Flashez-moi et retrouvez la carte des points de vente de produits locaux !

LES PROJETS

L'ABC Ain-Cerdon est lancé : à vos carnets de terrain !

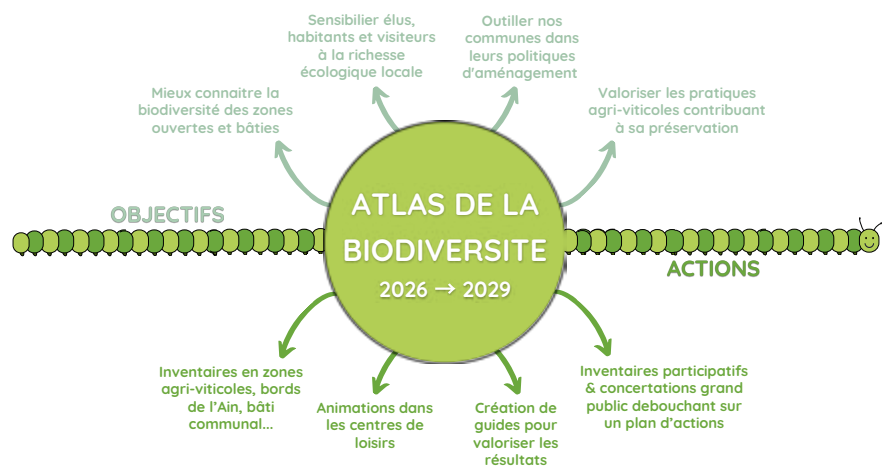
Vous avez peut-être déjà croisé, le soir venu, une petite lumière verte scintillant dans l'herbe au bord d'un chemin. Ce spectacle discret, c'est celui du ver luisant, et votre observation compte ! Mais commençons par le début.

Un atlas de la biodiversité, c'est quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un programme national porté par l'Office Français de la Biodiversité. Sur notre territoire, ce projet est porté par la Communauté de Communes, en partenariat avec la LPO 01 et le syndicat de rivières SR3A. Il poursuit quatre objectifs concrets : mieux connaître la biodiversité de nos milieux ouverts et de nos villages ; valoriser les pratiques agricoles et viticoles qui contribuent à préserver ce patrimoine naturel ; sensibiliser élus, habitants et visiteurs à la richesse écologique exceptionnelle de notre territoire ; et enfin outiller nos communes pour que leurs politiques d'aménagement et de gestion soient compatibles avec la conservation du vivant local.

Entre la vallée de l'Ain et les reliefs du Bugey, notre région offre une mosaïque de paysages — pelouses sèches, vignobles, forêts, zones humides et villages — qui abritent une biodiversité souvent méconnue. Pendant trois ans, des professionnels réaliseront des inventaires naturalistes sur les 14 communes de l'intercommunalité et des actions de sensibilisation se succéderont pour mieux connaître et valoriser la biodiversité locale.

Ne prenez pas peur ! Les observateurs de la biodiversité circuleront jumelles et appareils photo à la main pour contribuer à cet atlas ! N'hésitez pas à aller à leur rencontre pour les questionner sur la faune et la flore locale !



Observez le ver luisant et signalez-le !

Pour ce premier inventaire participatif, nous avons besoin de vous. Le ver luisant (*Lampyrus noctiluca*) est un coléoptère, et non un ver comme son nom l'induit ! Seule la femelle, aptère et phosphorescente, émet cette lumière verte caractéristique depuis le sol ou la végétation basse, pour attirer les mâles lors des nuits de juin et juillet.

Sa présence est un excellent indicateur de la santé des milieux naturels et agricoles. Si vous en observez, signalez votre découverte, date, lieu, nombre d'individus, sur le site national dédié : asterella.eu/national



Chaque signalement est précieux et contribuera directement aux résultats de l'ABC Ain-Cerdon. D'autres inventaires participatifs suivront dans les prochains mois.

Alors restez connectés, et les yeux ouverts !

LES PROJETS

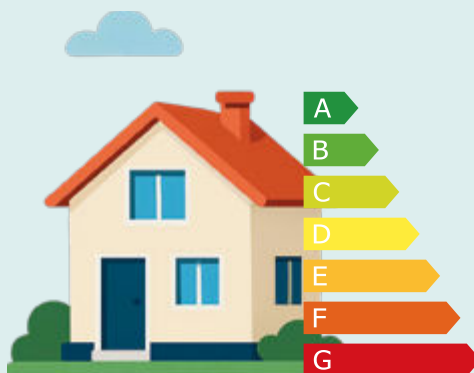
HABITAT - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**Vous souhaitez rénover votre logement ?
C'est tellement SIMPLE !!!**

Service **GRATUIT**
"Ain Cerdon Renov+"
à destination de tous
les habitants de la
CCRAPC



Depuis maintenant
plusieurs années nous
sommes auprès de vous



**Votre dispositif local : Ain Cerdon renov+
04 74 45 12 41**

Un seul interlocuteur
l'ALEC*
Peu importe votre projet
APPELEZ



3 niveaux
d'accompagnement,
on vous en parle

COMMENT FONCTIONNE L'ACCOMPAGNEMENT CONCRÈTEMENT ?

INFORMATIONS

Premier niveau d'information générale sur
toutes les thématiques
Durée : inférieure ou égale à 15min
Envoi des fiches synthétiques à l'utilisateur via mail
Création d'un dossier sur Conseil Renov (ANAH)

CONSEILS ET ORIENTATIONS

Deuxième niveau d'information personnalisé
Approfondissement des questions ou
problématiques des usagers
Orientations vers les interlocuteurs spécialisés
ou mandatés
RDV téléphonique et en visio ou rdv physique
en permanence
Durée moyenne : 45 min

MISSION D'APPUI AU PARCOURS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (MAPAH)

Troisième niveau d'accompagnement

Faire une analyse des bâtiments et
de proposer des scénarii de travaux
adaptés aux situations et problématiques
rencontrés

Visite sur site en présence de l'utilisateur
suivie de la réalisation d'un rapport qui est
présenté lors d'une restitution.

Généralement 3 scénaris de travaux
complétés d'une approche de coûts
financiers et des aides mobilisables sont
présentés

* Agence Locale de l'Energie et du Climat

LES PROJETS

PLAN PAYSAGE

Qu'est-ce qu'un Plan Paysage ?

Le Plan Paysage est une démarche volontaire qui réunit les acteurs politiques, économiques et sociaux d'un territoire. Son objectif : construire ensemble un projet fondé sur la qualité des paysages et du cadre de vie.

Cette démarche permet d'aborder les grands défis actuels, notamment les transitions environnementales, de manière plus concrète et transversale, en dépassant les approches trop techniques ou cloisonnées.

Le Plan Paysage prend en compte les dimensions géographiques, environnementales, économiques, sociales et culturelles du territoire. Il s'appuie également sur la concertation avec les habitants afin d'intégrer leurs attentes et de favoriser l'adhésion de tous.

L'ambition est de valoriser le cadre de vie, renforcer l'attractivité du territoire et de mieux l'adapter au changement climatique, grâce à une stratégie cohérente et partagée.

Où en sommes-nous ?

Le projet du Plan Paysage a été pensé en trois phases :

- ▶ La 1ère phase : la réalisation d'un diagnostic
- ▶ La 2ème phase : la construction des objectifs
- ▶ La 3ème phase : la mise en place d'un programme d'action

La 1ère phase a été validée par le Comité de pilotage en novembre 2025, puis par le Conseil communautaire en janvier 2026.

La 2ème phase est en cours. Elle consiste à définir les objectifs de qualité paysagère (OQP) qui serviront de fils conducteurs pour les actions à venir.

Aujourd'hui, le pôle Aménagement du territoire et de la transition travaille avec les référents communaux du Plan Paysage ainsi que nos partenaires Fabriques, le CAUE, Lison Bernet...



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Sur les fils de l'Histoire : les Soieries Bonnet et notre territoire

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEdT), une action est développée chaque année afin de valoriser un site du patrimoine local et sensibiliser les enfants à leur territoire. Pour l'année 2025-2026, les Soieries Bonnet ont été choisies pour faire découvrir aux enfants l'histoire industrielle et textile du territoire.

Cette action concerne 30 classes réparties dans 6 écoles : Poncin, Saint-Jean-le-Vieux (maternelle et élémentaire), Pont-d'Ain, Priay et Neuville-sur-Ain, ainsi que 2 accueils de loisirs du territoire, soit un total de 882 enfants.

Des ateliers pédagogiques autour des vers à soie, du tissage et de l'histoire des soyeux sont proposés dans les établissements scolaires et au musée.

En complément des ateliers, des lectures de paysage sont proposées aux enfants, en lien avec le Plan Paysage de la Communauté de communes, pour compléter leur journée. Celles-ci ont permis aux enfants de mieux comprendre leur environnement et leur cadre de vie.

Construit avec les acteurs éducatifs et culturels du territoire, ce projet vise à renforcer la connaissance du patrimoine local et le sentiment d'appartenance des enfants à leur territoire. Grâce au soutien financier de la CAF et de la MSA, les actions proposées sont gratuites pour les écoles et permettent de limiter le reste à charge pour la Communauté de communes.

Les enfants de l'accueil de loisirs de Pont d'Ain ont participé à la création collective d'un mannequin habillé inspiré des soieries Bonnet de Jujurieux. A partir de chutes de tissus et de matériaux recyclés, ils ont réalisé différents éléments du costume : corset, jupe, chapeau, bijoux, sac, en utilisant diverses techniques créatives comme la couture, la peinture textile, le collage ou la broderie.

Ce projet permet de développer la créativité, la motricité fine et la coopération entre les enfants, tout en les sensibilisant à la valorisation du patrimoine textile local et au recyclage. La réalisation finale sera ensuite mise en valeur lors d'une exposition.



ACCUEILS DE LOISIRS

UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE DES TARIFS POUR PRÉSERVER UN SERVICE DE QUALITÉ

Afin de préserver la qualité des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) tout en garantissant un équilibre financier durable du service, la Communauté de communes a décidé, lors du Bureau Communautaire, de mettre en place une évolution progressive des tarifs. Cette revalorisation se traduira par deux augmentations successives de 10 % : la première à compter de septembre 2026, puis la seconde en septembre 2027.

Pourquoi cette évolution des tarifs ?

Depuis plusieurs années, les tarifs des ALSH étaient restés quasiment inchangés. La dernière revalorisation remontait à 2022, avec des augmentations limitées selon les tranches familiales. Pendant ce temps, les dépenses liées au fonctionnement des structures ont fortement progressé : coûts du personnel, énergie, alimentation, entretien des équipements ou encore prestations de restauration.

Par ailleurs, une étude comparative réalisée avec d'autres territoires montre que les ALSH de la Communauté de communes restent parmi les moins chers du secteur, avec des tarifs horaires inférieurs à ceux pratiqués dans des établissements comparables.


Un choix d'équilibre

Face à cette situation, les élus ont privilégié une augmentation progressive plutôt qu'une hausse brutale en une seule fois. Cette solution permet :

- ▶ De répartir l'effort financier dans le temps
- ▶ De limiter l'impact immédiat pour les familles
- ▶ De garantir la pérennité des accueils de loisirs
- ▶ De maintenir un accueil accessible et de qualité pour les enfants du territoire

L'objectif est également de retrouver un équilibre financier plus soutenable entre les financements publics, les subventions et la participation des familles

Les nouveaux tarifs votés

Tranche familiale	Tarif actuel	Septembre 2026 (+10 %)	Septembre 2027 (+10 %)
 Tranche 1 (0 à 765 €)	1,06 €	1,16 €	1,27 €
 Tranche 2 (766 à 1100 €)	1,62 €	1,78 €	1,95 €
 Tranche 3 (1101 à 1750 €)	2,12 €	2,33 €	2,56 €
 Tranche 4 (+1751 €)	2,36 €	2,59 €	2,84 €

Un service qui continue d'évoluer

Au-delà de cette évolution tarifaire, plusieurs améliorations sont apportées au fonctionnement des ALSH afin de faciliter les démarches des familles. Il est désormais possible de s'inscrire directement sur liste d'attente depuis l'Espace Famille lorsqu'aucune place n'est disponible.

Le règlement de fonctionnement actualisé des accueils de loisirs sera prochainement consultable sur le site internet de la Communauté de communes ainsi que sur le Portail Famille.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 ouvriront selon le calendrier suivant :

À partir du 17 juin 2026 pour les accueils du mercredi de Pont-d'Ain et Jujurieux ;

À partir du 17 juin 2026 pour les accueils périscolaires rattachés à Pont-d'Ain (écoles de Varambon, Priay et Pont-d'Ain) ;

À partir du 24 juin 2026 pour les accueils périscolaires rattachés à Jujurieux (écoles de Saint-Jean-le-Vieux, Jujurieux, Neuville-sur-Ain, Poncin, Cerdon et Labalme).

La Communauté de communes réaffirme ainsi sa volonté de proposer un service de proximité de qualité, accessible au plus grand nombre et adapté aux besoins des familles du territoire.

GESTION DES DÉCHETS

EXONÉRATION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) POUR LES PROFESSIONNELS

La communauté de communes a la faculté d'exonérer annuellement les locaux à usage industriels et commerciaux de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM), conformément aux dispositions de l'article 1521-III.1 du code général des impôts, à condition :

- Que ces professionnels n'utilisent pas le service de collecte de la Communauté de communes
- Qu'ils justifient d'une collecte et d'un traitement de l'intégralité de leurs déchets par des prestataires privés

Les démarches de demande d'exonération sont actuellement en cours. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la CCRAPC www.ain-cerdon.fr/tri-et-ordures/ et de respecter le calendrier ci-dessous



RÈGLES D'ACCÈS & DE TRI

Ensemble, gardons un site propre et sécurisé !



AVANT D'ENTRER —

- Triez vos déchets à l'avance
- Arrêtez-vous et attendez le signal de l'agent
- Présentez votre carte d'accès
- Suivez les consignes de l'agent

SUR LE SITE —

- Respectez les autres usagers et le personnel
- Respectez le sens de circulation
- Roulez à vitesse réduite
- Garez-vous à l'emplacement indiqué par l'agent
- Coupez le moteur de votre véhicule

DÉPÔT DES DÉCHETS —

- Démontez vos meubles
- Videz et applatissez vos cartons

INTERDIT —

- Amiante et Fibrociment
- Ordures ménagères
- Sacs jaunes emballages
- Dépôts hors zones prévues
- Non-respect des consignes

APRÈS VOTRE PASSAGE —

- Laissez l'espace propre

MERCI DE VOTRE COOPÉRATION —

Un nouveau visuel présentant les règles essentielles à respecter en déchèterie est désormais à votre disposition. Affiché et disponible sur les deux sites ainsi qu'au siège de la Communauté de communes, il rappelle les consignes à suivre avant la visite et pendant le passage en déchèterie afin de garantir la sécurité de tous et un tri efficace.

Adrien, Emeric, Eric et Franck vous accueillent sur les deux déchèteries et sont à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller lors de vos dépôts.

LE TOURISME

GIP CERDON VALLEE DE L'AIN – SAISON 2026

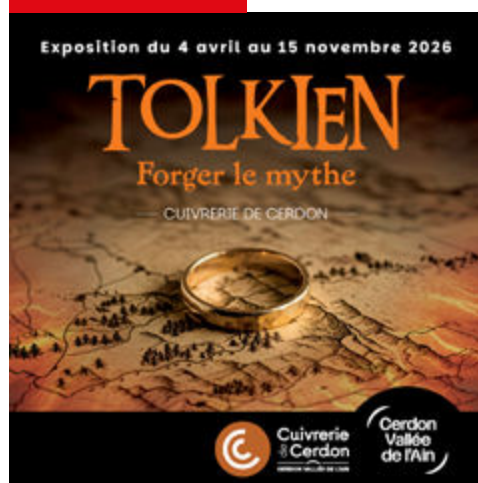


La Cuivrerie de Cerdon

NOUVEAUTÉ 2026 - LES VISITES MÉCANIQUES, au plus près des machines !

Lors de démonstrations commentées, découvrez les gestes et techniques qui ont marqué l'activité de la Cuivrerie. Une expérience immersive pour comprendre le savoir-faire d'autrefois. Retrouvez les dates de ces visites et les réservations sur : www.cerdonvalleedelain.fr/cuivrerie-de-cerdon-programmation

Exposition



" TOLKIEN, Forger le mythe "

Du 4 avril au 15 novembre 2026, la Cuivrerie de Cerdon accueille **une exposition inédite consacrée à l'univers de J.R.R. Tolkien.**

À travers une quarantaine de pièces — dont un buste monumental de Sauron et un Uruk-hai grandeur nature — **l'exposition explore la forge comme symbole de création et de destruction**, entre mythe et réalité industrielle.

Dans l'écrin historique de la Cuivrerie, les visiteurs découvrent comment les récits de Tolkien résonnent avec l'histoire industrielle et artisanale du site.

Le Musée des Soieries Bonnet

NOUVEAUTÉ 2026 - LES VISITES SAVOIR-FAIRE

Découvrez les étapes de fabrication d'une étoffe, les machines en mouvement et leurs secrets ! Une plongée dans l'histoire et le patrimoine industriel. Retrouvez les dates de ces visites et les réservations sur : www.cerdonvalleedelain.fr/musee-des-soieries-bonnet-agenda

Exposition



" CABARET, Habiller le rêve "

Le Musée des Soieries Bonnet vous ouvre les portes de l'univers fascinant du cabaret !

A travers les matières, les costumes et les métiers d'art, cette exposition propose un focus sur la diversité de cet art du spectacle.

Au fil d'une sélection d'une **cinquante de costumes et d'accessoires**, vous découvrirez l'inventivité, la virtuosité et l'ingéniosité des couturiers et des artisans d'art confectionnant parures de plumes, chaussures, broderies, bijoux, chapeaux...

INFOS PRATIQUES :

GIP Cerdon Vallée de l'Ain & Office du tourisme / 85 Rue de Marcheroux, 01450 Cerdon

Pour toutes vos demandes de renseignements : contact@cerdonvalleedelain.fr / 04 74 37 23 14

Billetterie en ligne : www.cerdonvalleedelain.fr / Réservation fortement conseillée pour les ateliers, visites et événements.

Exposition



" Les Étoiles du Cabaret "

Une expo-événement au cœur de l'été : une invitation au voyage dans le temps, pour parcourir **150 ans de l'histoire pétillante et glamour du Cabaret et du Music-Hall**. C'est aussi l'histoire d'une passion et d'une collection de plus de **150 costumes de scène authentiques des années 1930 à 2000**, constituée par l'association BINÔME.

L'exposition se présente en **plusieurs tableaux thématiques**, scénographiés et mis en lumière, enrichis de points sonores et vidéos.

Ancienne Chapelle des Soieries Bonnet - Espace Culturel de Jujurieux
Informations au 04 74 36 97 60

— LES CHEMINS DE TRAVERSE

LES VISITES



Visite contée au sentier de Noirefontaine avec Aurélie Loiseau
Samedi 20 juin à 14h30 et samedi 4 juillet à 10h30

Visite gourmande dans les vignes à Cerdon
Dimanche 2 août à 18h et samedi 26 septembre à 17h

Visite mémorielle à Neuville-sur-Ain avec Mémoire Ain 44
Samedi 8 août

Visite théâtralisée des radeliers à Neuville-sur-Ain
Dimanche 9 août à 10h30

« En terrasse à la Cuivrierie » avec le trio « Les Frères de Swing »
Vendredi 19 juin de 18h30 à 21h

Première édition de la Fête de Chambod : « Chambod fait son cirque ! »
Dimanche 5 Juillet après-midi

Une journée aux jardins du château de Varambon
Samedi 25 juillet en après-midi et début de soirée

« En terrasse à la Cuivrierie » avec DJ
Vendredi 7 août de 18h30 à 21h

Journées européennes du patrimoine - Cuivrierie de Cerdon & Musée des Soieries Bonnet
Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h

Soirée Cabaret & Délices à l'Espace Culturel de Jujurieux
Samedi 17 octobre à 20h

Fête du Cuivre et de la Soie - Cuivrierie de Cerdon & Musée des Soieries Bonnet
Samedi 14 fin d'après-midi et dimanche 15 novembre à partir de 10h

Le Noël de la Cuivrierie de Cerdon
Dimanche 13 décembre de 10h à 18h

INFOS PRATIQUES :

GIP Cerdon Vallée de l'Ain & Office du tourisme
85 Rue de Marcheroux, 01450 Cerdon

Pour toutes vos demandes de renseignements :
contact@cerdonvalleedelain.fr / 04 74 37 23 14

Billetterie en ligne : www.cerdonvalleedelain.fr/ / Réservation fortement conseillée pour les ateliers, visites et événements.



LES GRANDS RENDEZ-VOUS



DU CÔTÉ DES COMMUNES



CHALLES LA MONTAGNE

Exposition " L'histoire de Challes, au fil des ans "

L'exposition a retracé la mémoire du village à travers de nombreux documents, photographies, textes et témoignages. Préparée par trois bénévoles de la bibliothèque, Lachmi Benour, Elisabeth Troccon et Marie Line Lethorey, elle a demandé un important travail de recherche et de mise en valeur des archives locales.

Présentée à la salle de la mairie du 29 mars au 17 avril 2026, cette exposition a permis de faire revivre l'histoire de la commune et de proposer un temps de découverte et de partage autour du patrimoine local. Un film en super 8, numérisé et projeté en continu, a également complété le parcours. L'exposition a rencontré un beau succès auprès du public

Source Le Progrès
© Yves PERRET

NEUVILLE SUR AIN

**Cette année, le club nautique de Neuville-sur-Ain fête ses 100ans !
Un siècle d'histoire locale... ça se célèbre !**



Fondé en 1926, le club a traversé les époques et les épreuves. Son site fut détruit par les Allemands lors de la bataille contre les maquisards, le 11 juillet 1944 à Neuville-sur-Ain. Remonté pour la pratique du kayak, puis arrêté de nouveau, le club renaît en 2014 avec la pratique de la joute nautique, méthode lyonnaise.

Aujourd'hui, c'est une association bien vivante au cœur du village. Pour marquer cet anniversaire exceptionnel, nous vous donnons rendez-vous pour notre fête annuelle le **dimanche 5 juillet 2026 !**

**Buvette et restauration sur place dès 11 h
Démonstrations et combats à partir de 13 h 30**

Nos adhérents ouvriront les démonstrations, suivis de jeunes jouteurs du club de Ternay, engagés en championnat de France. Plusieurs méthodes de joutes seront présentées : l'occasion de découvrir toute la richesse et les subtilités de ce sport classé comme sport de combat. La tradition veut que les joutes soient accompagnées de musique, alors place à l'ambiance ! La Batucada de Lagnieu rythmera les passes sur l'eau.

D'autres animations sont au programme : une exposition photo et historique réalisée par l'association du Patrimoine de Neuville, du matériel d'époque exposé par l'écomusée Les Vieux Clous, une tombola et une surprise.

La joute nautique est un sport d'équipe où le collectif est essentiel, porté par de belles valeurs de respect et de convivialité. Une pratique unique dans le département, qui met en lumière le patrimoine et notre site d'entraînement au bord de la rivière d'Ain.

Envie de nous rejoindre ?

Le club est ouvert aux femmes et aux hommes à partir de 18 ans. Pas besoin de jouter pour faire partie de l'aventure : ramer, naviguer, partager... chacun y trouve sa place !

Venez nous rencontrer lors des entraînements, de mi-mai à mi-septembre, chaque dimanche de 10 h à 12 h.

PONCIN

Le camping de Poncin, " l'AINCONTOURNABLE " à réouvre ses portes le 1er avril



Ce lieu emblématique, où de nombreux Poncinoises et Poncinois ont de beaux souvenirs d'enfance, nous offre de nouvelles surprises cette année. Ouvert jusqu'en fin octobre, la saison 2026 sera rythmée par des soirées à thème animées par des DJ, groupes de musique ou karaoké. Que demander de plus, pour les touristes mais également pour les habitants des alentours, que le plaisir de voyager pour une soirée en mode vacances : dépaysement assuré ! N'oublions pas également la rediffusion sur grand écran de la coupe du monde ou encore du tournoi annuel de Rolland Garros.

Ce lieu de vie permet également de se restaurer l'après-midi lors d'une petite pause relax le long des rives de l'Ain grâce à sa terrasse aménagée accessible directement par la rive où crêpes, glaces et boissons fraîches nous sont proposées. Et

pour plus de plaisir, le snack ouvert 7J/7J midi et soir à partir du 1er mai, nous offre une restauration rapide et efficace avec ses hot-dogs, planches, salades ou encore son fish & chips.

Comprenant une centaine d'emplacements accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'AINCONTOURNABLE propose un large choix : mobil-homes, chalets avec vue sur l'Ain, emplacements pour camping-cars ou tentes. Les parcelles sont en partie dédiées à la location saisonnière et un parc résidentiel de loisir d'une vingtaine de parcelles va être créé d'ici à 2 ans. Vous y retrouverez pour la joie des petits et des grands : piscine chauffée de 8x12m, pataugeoire, aire de jeu, terrain de pétanque, terrasse couverte et non couverte. Une aire de vidange des eaux grises et de remplissage est également accessible aux camping-cars de passage.

Beaucoup de familles ont déjà pu goûter à ce petit coin de paradis. Elles viennent de toute la France mais aussi de Suisse, d'Allemagne ou encore de Hollande. Les locations étant possibles à la semaine ou à la nuitée, le passage des nombreux touristes permet à la commune et ses alentours d'être découverts et visités. Notre belle cité médiévale de Poncin a tout pour être appréciée des visiteurs : remparts, château, ruelles escarpées ainsi que toutes les commodités nécessaires à une vie dynamique et touristique. A quelques kilomètres seulement, l'Île Chambod, la Cuivrerie de Cerdon ou encore le musée des soieries de Jujurieux nous font également voyager. Et pour les passionnés de sport et de nature, quoi de mieux que de programmer un parcours VTT ou une randonnée pour accéder à ces lieux emblématiques au départ de Poncin (appli " L'Ain pour vous ").

Que ce lieu reprenne sa place dans le cœur de tous les Poncinoises et Poncinois !

Contact : l-aincontournable@orange.fr 04.74.35.06.69 / 06.68.49.19.16

PONT D'AIN

Agenda évènements

Nocturnes Pondinoises : tous les vendredis soir du 05/06 au 10/07 sur le quai Justin Reymond (marché artisanal, food truck, groupes musicaux)

Fête de la musique : le vendredi 19/06 sous la Halle

Fête foraine : les 10 et 11/07 champ de foire

Fête de la Halle et feu d'artifice : le samedi 11/07 champ de foire

Brocante : dimanche 02/08 champ de foire

Puce des couturières : 04/10 salle des fêtes

Salon gastronomie et artisanat : 14 et 15/11 salle des fêtes

Marché de Noël et feu d'artifice : 12/12 sous la Halle



PONT D'AIN - PONCIN

Randoland : partez à la découverte des richesses de notre intercommunalité !

Pont d'Ain et Poncin, pionniers de l'aventure

En 2026, Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, sous l'impulsion du GIP, de la CCRAPC et des communes de Pont d'Ain et Poncin, les premiers parcours Randoland ont vu le jour sur notre territoire. À Poncin, plongez dans l'atmosphère médiévale. À Pont d'Ain, explorez les bords de l'Ain et la chapelle de la Catherinette. Deux ambiances, deux aventures!

Des gorges de l'Ain aux vignobles de Cerdon, des villages perchés aux forêts du Bugey, notre intercommunalité offre une diversité exceptionnelle. Randoland est une invitation à redécouvrir ces paysages en famille.

- ▶ Parcours adaptés à tous les âges
- ▶ Découverte ludique du patrimoine local
- ▶ Gratuit et accessible toute l'année

Un territoire riche à explorer

Notre intercommunalité regorge de trésors insoupçonnés : villages médiévaux, rivières classées, chapelles séculaires, paysages préservés, légendes locales... Autant de richesses qui méritent d'être découvertes autrement !

C'est tout l'esprit du projet Randoland : proposer des parcours ludiques et familiaux pour explorer le patrimoine de nos communes en s'amusant. Adaptés à tous les âges, ces parcours transforment chaque balade en une véritable aventure, entre énigmes, observations et découvertes !

Prêts à explorer ? Rendez-vous sur randoland.fr



BON À SAVOIR

LE FRELON ASIATIQUE

Le piégeage de printemps

Le piégeage de printemps s'inscrit dans le plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



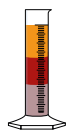
La CCRAPC subventionne le groupement départemental d'action sociale (GDS) à hauteur de 7 778€.

En 2025, 50 pièges ont été répartis sur notre territoire, 140 nids de frelons ont été découverts, 84 ont été détruits. En 2026, 34 pièges supplémentaires ont été distribués.



QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu 5 jours à +15°C, et pendant 8 semaines. C'est à dire, environ à la mi-mars jusqu'à fin mai. L'arrêt est obligatoire dès la sortie des fondatrices frelons européens.



QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type : 1/3 de bière - 1/3 de sirop fruits rouges - 1/3 de vin (blanc ou rouge)



Conseils : Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE

En suivant et enregistrant les captures

➡ Relever tous les pièges d'un site de piégeage, noter les prises : frelon asiatique, frelon européen, autres insectes

➡ Enregistrer directement vos captures sur la plateforme ! www.frelonsasiatiques.fr

Extrait de la fiche technique du GDS Auvergne Rhône-Alpes

Directrice - rédactrice de la publication : Angie AIME

Réalisation - mise en page : Marie Pontel

Le magazine résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de la CCRAPC

Crédits photos : Designed by Freepik, Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon